



Direction Générale des Services

Direction des Territoires de l'Action Sociale

DTAS-Service Coordination des Territoires

Affaire suivie par : E. Martinez

Poste:

2012-CG-4-3833

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 21 décembre 2012

**POLITIQUE A01 APPUYER L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES
PRIORITAIRES POUR RENFORCER LEUR ATTRACTIVITÉ**

CONTRAT SOCIAL DE TERRITOIRE DE MANTES LA JOLIE 2012

Politique sectorielle :	Action Sociale
Secteur d'intervention :	RMI
Programme :	Politique de la Ville
Données financières :	CP 2012
Montant actualisé :	2 517 080 euros
Montant déjà engagé :	1 774 973 euros
Montant disponible :	742 107 euros
Montant réservé pour ce rapport :	741 965 euros

A S'engager pour un département équilibré et attractif

A 01 Appuyer l'aménagement des territoires prioritaires pour renforcer l'attractivité

A 0102 Contractualiser avec les communes pour la dynamisation et le renouvellement de leur tissu urbain

Dans le cadre de la politique en faveur d'un département équilibré et attractif, approbation du contrat social de territoire 2012 de Mantes la Jolie.

Le programme d'actions se décline autour de l'axe de l'insertion des jeunes.

Par délibération en date du 3 février 2012, l'Assemblée Départementale a approuvé les nouvelles modalités des contrats sociaux de territoire, outils de contractualisation proposés à l'ensemble des communes pour constituer les 9 projets de territoires.

En effet, afin de conférer une meilleure lisibilité externe de l'ambition du département pour la conduite de ses missions d'action sociale et médico-sociale, et considérant le partenariat particulier développé ou initié par cette démarche, les modalités de contractualisation de la politique de solidarité ont été harmonisées.

Depuis 2007, 17 contrats de territoire ont été adoptés avec 24 communes du département soit 337 179 Yvelinois concernés par ce dispositif.

Après les contrats sociaux de territoire d'Ecquevilly et de Bois d'Arcy approuvés le 23 novembre dernier, je vous propose pour l'année 2012, le contrat social de territoire de Mantes la Jolie.

Contrat social de territoire de Mantes la Jolie :

Un diagnostic local partagé sera engagé pour une présentation d'un Contrat social de territoire sur 3 ans (2013-2015). Pour cette année, l'axe prioritaire défini est l'insertion des jeunes.

Les modalités opérationnelles sont déclinées dans un plan d'actions sur l'année 2012 :

Fiche action 1 : Prise en charge des jeunes en situation d'exclusion scolaire

Fiche action 2 : Expériences Premier Emploi

Fiche action 3 : Le pôle d'insertion sociale et professionnelle des femmes

Fiche action 4 : Renforcer le lien social

Fiche action 5 : Bourse « Mantes + étudiants »

Fiche action 6 : Les opportunités de retour à l'emploi

Fiche action 7 : Actions d'insertion pour les 16-25 ans par le biais de la culture

Fiche action 8 : Accueil et sécurisation des élèves du 1^{er} degré

Le coût global du contrat de Mantes la Jolie pour l'année s'élève à 1 873 206 €.

Le montant de la participation du Département au titre du contrat pour l'année 2012 est de 741 965€, représentant 40% du coût des actions.

Si vous en êtes d'accord je vous propose d'approuver les termes de la délibération suivante :